



Modernités européennes

Pôle « Europe des Lumières »

Porteurs de projet

Céline Spector (Professeure, Philosophie)
Christophe Martin (Professeur, Littérature française)

Autres membres fondateurs

Jean-Christophe Abramovici (Professeur, Littérature française)
Philippe Audegean (Professeur, Philosophie)

Modernités européennes
Pôle « Europe des Lumières »

Dans quel contexte ?

Étudier les Lumières aujourd'hui exige une perspective transdisciplinaire. La philosophie, la littérature, l'histoire, l'histoire de l'art, les études germaniques, anglicistes, italianistes, hispanophones etc. importent toutes pour l'étude des Lumières. Les *philosophes* ne concevaient pas leur appartenance à une discipline particulière – tous les savoirs sont requis pour étudier le long XVIII^e siècle, dans un contexte européen et non seulement national.

Nous bénéficions, à Sorbonne Université, d'une richesse extraordinaire des formations et des recherches liées aux Lumières et à l'Europe. Or la fragmentation disciplinaire de ces activités nuit à leur visibilité. Telle est la raison pour laquelle un projet de recherche pluridisciplinaire impliquant l'ensemble des acteurs et actrices de la Faculté des Lettres s'avère pertinent.

Quels sont ses objectifs ?

L'objectif est triple.

Il s'agit d'une part, comme pour les autres initiatives de Sorbonne Université, de **fédérer** les forces de Sorbonne Université qui se consacrent à l'étude des Lumières autour d'un dialogue des savoirs et de créer une communauté intellectuelle en établissant des passerelles entre les unités de recherche, les écoles doctorales et les unités de formation et de recherche.

D'autre part, nous souhaitons dans ce Pôle **décloisonner** les formations traditionnelles et promouvoir une offre pédagogique à destination des étudiants de troisième cycle qui n'aurait d'équivalent nulle part ailleurs. En offrant une meilleure visibilité à l'offre de formation existante et en créant de nouveaux séminaires transversaux au niveau Doctoral et Post-doctoral, nous souhaitons constituer une vitrine de nos activités académiques. En nous appuyant sur la formation de Master existante « De la Renaissance aux Lumières » portée par l'UFR de Lettres et Littérature française, il s'agira également de faire connaître aux étudiants de Master et Doctorat l'existence d'un réseau de cours, séminaires, conférences et colloques susceptibles d'enrichir leur formation. Alors que les controverses sur le sens de la « sécularisation », de « l'espace public » ou de « l'universel » n'ont jamais cessé, au moment où le procès des Lumières (rationalisme ingénu, progressisme coupable, universalisme hégémonique) demeure virulent, il reviendra aux membres de ce Pôle de proposer un vaste espace d'enseignement et de recherche sur l'Europe des Lumières et son héritage susceptible d'éclairer le débat public contemporain.

Enfin, le Pôle « Europe des Lumières » entend **européaniser et internationaliser** les formations et la recherche, en s'appuyant sur les collaborations étroites de ses membres avec l'Université d'Oxford, l'Université de Genève et l'Université de Chicago (International Institute for Research in Paris, qui sera créé début 2024). Elle entend s'appuyer sur la structure de l'Alliance 4EU+ pour développer des coopérations stratégiques. Son ambition est d'obtenir à terme des **financements** pour des projets de recherche européens, des invitations de collègues étrangers, des contrats doctoraux et post-doctoraux, ainsi que des publications.

Quels axes de recherche seront privilégiés ?

Le Pôle « Europe des Lumières » privilégiera trois axes.

Axe 1 : Commerce, Civilisation, Empire

Dans les controverses contemporaines sur l'Europe et l'Union européenne, la référence aux Lumières demeure omniprésente. Que l'on aille chercher dans les projets de paix perpétuelle la source des institutions de l'Union, ou que l'on tente de rappeler, sous l'égide de Voltaire et de Montesquieu, l'existence d'une « grande république » européenne, les penseurs contemporains puisent des ressources théoriques précieuses chez les Philosophes des Lumières.

Au XVIII^e siècle, l'Europe fut d'abord conçue comme une confédération, c'est-à-dire comme une association d'États déterminés à arbitrer leurs litiges par la voie du droit. À la suite de la découverte du Nouveau Monde, l'Europe fut également envisagée comme une forme de « marché » en pleine expansion : l'essor inouï des échanges conduisit à mesurer l'importance sociale, culturelle et politique du « commerce », au moment où la traite en plein développement trouvait ses premiers critiques. L'Europe fut tendue entre la *réalité* naissante du marché mondial associé à l'expansion coloniale et soumis aux rivalités impériales, et l'*utopie* de l'association d'États désireux de garantir une coexistence pacifique au moment où les guerres intra-européennes faisaient encore rage. Mais l'Europe fut aussi théorisée, pour la première fois, comme une « civilisation ». Les projets de recherche associés à cet axe se donneront pour ambition de théoriser ces différentes dimensions et de rendre raison des rapports complexes entre commerce, civilisation et empire.

Axe 2 : Les libertés dans l'Europe des Lumières

Le siècle de l'*invention de la liberté*, selon l'expression consacrée par Jean Starobinski, fut aussi celui de l'expansion de l'esclavage. Dans les colonies britanniques, hispaniques, hollandaises et françaises, l'exploitation des plantations fut tributaire d'une montée en puissance de la traite. La défense des libertés contre le despotisme, en Europe, s'est-elle toujours accompagnée de la dénonciation de l'esclavage colonial ? La généalogie des droits de l'homme à partir des Philosophes des Lumières (Locke, Montesquieu, Rousseau, les Physiocrates, Beccaria) doit s'accompagner d'une analyse de leurs prises de position, et parfois de leur silence, sur la question de la colonisation et de l'assujettissement des populations africaines et amérindiennes. Les théories post-coloniales devront ici faire l'objet d'une étude approfondie.

Corrélativement, la question de la servitude domestique ou de l'absence de droit de cité des femmes se pose avec acuité : la défense des droits de l'homme s'est-elle opérée sans souci du droit des femmes ? Avant Condorcet, le déni de leurs droits est-il un phénomène récurrent dans la pensée des Lumières ? Ou faut-il aller chercher dans la littérature romanesque et épistolaire les premières voix dissonantes défendant l'émancipation féminine ? Cet axe consacré aux « libertés » prendra également en charge cette analyse des nouveaux supports de la défense des droits des femmes avant même Mary Wollestonecraft et Olympe de Gouges.

Axe 3 : *Sapere aude* ! culture de la curiosité et domination de la nature

C'est l'audace intellectuelle qui, aux yeux de Kant, serait la caractéristique propre des Lumières européennes, comme en témoigne la devise qu'il leur attribue. Appel à oser penser par soi-même et à développer l'esprit critique, le *Sapere aude* des Lumières est aussi et surtout une invitation à légitimer la curiosité intellectuelle, cette *libido sciendi* que condamnait l'augustinisme. D'un côté, cette injonction conduit l'homme à faire le deuil de tout anthropomorphisme, mais de l'autre, la science et la philosophie modernes incitent aussi à un recentrement sur l'homme, « centre commun » de toutes les perspectives selon la formule de Diderot dans *L'Encyclopédie*. Pour Nietzsche, cette « curiosité sans scrupule » est l'un des signes distinctifs de la modernité.

L'attitude prométhéenne (selon la formule de Pierre Hadot) s'épanouit alors en Europe dans un engouement généralisé pour les sciences, qui se retrouvent investies d'une valeur nouvelle et presque mythique, laissant percevoir autant de perspectives radieuses que d'inquiétantes dérives. En voulant soulever le « voile de la nature », l'homme ne risque-t-il pas de se placer dans un rapport d'extériorité à elle, finissant par la traiter comme un matériau inerte ? Au lieu d'œuvrer pour une société plus humaine, la rationalité des Lumières aurait-elle dégénéré en une forme de positivisme et de technicisme, en un empire humain sur les choses et un asservissement de la nature conduisant à une nouvelle forme de barbarie ? Pour autant, les Lumières en Europe n'ont-elles pas su, aussi, développer en leur propre sein (le rousseauisme en témoigne exemplairement) une forme d'autocritique discernant les lourdes menaces impliquées dans cette domination de la nature ?

Faculté des Lettres
Sorbonne Université

1, rue Victor Cousin
75230 Paris cedex 05
Tél. 33 (0) 1 40 46 22 11

www.lettres.sorbonne-universite.fr